



Plan de Continuité de l'Activité (PCA)

dans le cadre de la COVID-19
Centre Socioculturel L'Agora

Procédure pour la reprise des activités socioculturelles du Centre

(Animateurs bénévoles et salariés d'activités)

Afin de lutter contre la propagation du COVID-19 et dans un souci de préserver la santé de l'ensemble des adhérents, ce document vient compléter le premier PCA établi en mai 2020 visant à une reprise de l'activité salariée.

Le coordinateur de la gestion COVID-19 est Thibault DUPERRAY.

Préambule : les consignes socles :

Précautions à respecter IMPÉRATIVEMENT

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuies-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel entre adhérents
- ✓ Laisser les portes ouvertes autant que possible
- ✓ Désinfection journalière des surfaces communes par le responsable d'activités et les participants (poignées de portes, dossier de chaises en plastique, interrupteurs...)
- ✓ Si café, désignation d'un responsable qui prépare, sert et désinfecte après la pause. Chaque adhérent apporte sa propre tasse
- ✓ Port d'un masque chirurgical ou masque grand public filtration supérieure à 90% obligatoire pour les adultes et pour les enfants de 11 ans et +
- ✓ Suppression des temps de convivialité entre salariés
- ✓ Information aux salariés, via une note de service, de l'existence de l'application « TousAnti-Covid ». Cette information sera aussi communiquée aux responsables d'activités par mail.

Gestion des déchets

- Lorsque les Équipements de Protection Individuelle (EPI) sont à usage unique, leur approvisionnement constant et leur évacuation doivent être organisés.
- Les déchets potentiellement souillés sont à jeter dans un double sac poubelle, à conserver 24 heures dans un espace clos réservé à cet effet avant élimination dans la filière ordures ménagères.
- Privilégier les poubelles ne nécessitant pas de contact manuel pour leur ouverture et fermeture.
- Lorsque les EPI sont réutilisables, leur entretien, notamment leur nettoyage-désinfection selon les procédures adaptées, doit être organisé.

Gestion des outils

- Dans le cas d'ateliers partagés, attribuer dans la mesure du possible des outils de travail individuels et un marquage spécifique pour chacun. En cas d'impossibilité, établissez une rotation des tâches avec nettoyage-désinfection avant et après utilisation du matériel commun,
- Afficher « se laver les mains avant et après utilisation de tout matériel commun »
- Pour limiter le risque de contact avec des surfaces contaminées, en plus du nettoyage-désinfection habituel des locaux, un nettoyage-désinfection plus fréquent des surfaces en contact avec les mains est préconisé (espaces de convivialité, rampes d'escalier, poignées de portes, boutons d'ascenseurs...).



Centre socioculturel L'Agora

Espace ludothèque – Juin 2021

Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

1. Lieu de l'activité

L'activité se déroulera dans l'espace ludothèque du Centre et sera limitée à 17 participants (la porte sera fermée lorsque le nombre sera atteint).

2. Préparation des locaux par l'animateur

- 1- Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- 2- Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- 3- Espace de pratique : installer les tables de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et un nettoyage systématique et minutieux des mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée du bâtiment (du gel hydroalcoolique est également disponible à la ludothèque)
- ✓ Port du masque grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical pour toute personne de 11 ans et plus. Les masques en tissu « fait maison » ne sont pas autorisés.
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance: les jouets seront proposés aux adhérents (une caisse de jouets à disposition pour chaque jour d'ouverture de la ludothèque, soit une le mardi, une le mercredi et une le samedi) et mis de côté pour une durée de 3 jours. Les joueurs seront espacés autour de la table pour maintenir les distances.
- ✓ Les jeux seront mis de côté après chaque utilisation par les joueurs et cela pour une durée de 3 jours
- ✓ Nettoyage systématique et minutieux des tables avec des lingettes après le passage de chaque personne/groupe.
- ✓ Les déplacements seront restreints au minimum.
- ✓ Il sera de la responsabilité de chacun de respecter les consignes sanitaires.

4. Sortie de la salle

- ✓ sortie des adhérents par le sas du côté du parking
- ✓ aération ¼ d'heure
- ✓ fermeture des portes par l'animateur
- ✓ désinfection des tables, dossier de chaises, structure, tapis de motricité

Ce protocole sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



Centre socioculturel L'Agora

Salle bleue – Juin 2021

Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

1. Lieu de l'activité

L'activité se déroulera dans la salle « Bleue » du Centre et sera limitée à 16 participants.

2. Préparation des locaux par l'animateur

- 4- Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- 5- Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- 6- Espace de pratique : installer les tables de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
 - ✓ Port du masque grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical pour toute personne de 11 ans et plus. « Les masques en tissu » fait maison ne sont pas autorisés.
 - ✓ Signature du protocole sanitaire lors de la première mise en place d'activité par le ou la référent d'activités.
 - ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
 - ✓ Fonctionnement de la séance : Chaque adhérent dispose d'un espace permettant la distanciation.
- Nettoyage systématique et minutieux des tables avec des lingettes après le passage de chaque personne/groupe. Les déplacements seront restreints au minimum. Il sera de la responsabilité de chacun de respecter les consignes sanitaires.

4. Sortie de la salle

- ✓ aération ¼ d'heure
- ✓ fermeture des portes par l'animateur ou le référent d'activités
- ✓ désinfection des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



Centre socioculturel L'Agora
Salle rose – Juin 2021
Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

1. Lieu de l'activité

L'activité se déroulera dans la salle « Rose » du Centre et sera limitée à 8 participants.

2. Préparation des locaux par l'animateur

- 7- Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- 8- Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- 9- Espace de pratique : installer les tables de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical pour toute personne de 11 ans et plus. Les masques en tissu « fait maison » ne sont pas autorisés.
- ✓ Signature du protocole sanitaire lors de la première mise en place d'activité par le ou la référent d'activités.
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local
- ✓ Fonctionnement de la séance : Chaque adhérent dispose d'un espace permettant la distanciation. Nettoyage systématique et minutieux des tables avec des lingettes après le passage de chaque personne/groupe. Les déplacements seront restreints au minimum. Il sera de la responsabilité de chacun de respecter les consignes sanitaires.

4. Sortie de la salle

- ✓ aération ¼ d'heure
- ✓ fermeture des portes par l'animateur ou le référent d'activités
- ✓ désinfection des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



Centre socioculturel L'Agora
Salle poterie – Juin 2021
Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

1. Lieu de l'activité

L'activité se déroulera dans la salle « Poterie » du Centre et sera limitée à 13 participants.

2. Préparation des locaux par l'animateur

- 10- Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- 11- Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- 12- Espace de pratique : installer les tables de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical pour toute personne de 11 ans et plus. Les masques en tissu « fait maison » ne sont pas autorisés.
- ✓ Signature du protocole sanitaire lors de la première mise en place d'activité par le ou la référent d'activités.
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local
- ✓ Fonctionnement de la séance : Chaque adhérent dispose d'un espace permettant la distanciation. Nettoyage systématique et minutieux des tables avec des lingettes après le passage de chaque personne/groupe. Les déplacements seront restreints au minimum. Il sera de la responsabilité de chacun de respecter les consignes sanitaires.

4. Sortie de la salle

- ✓ aération ¼ d'heure
- ✓ fermeture des portes par l'animateur ou le référent d'activités
- ✓ désinfection des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



Centre socioculturel L'Agora Cybercommune – Juin 2021

Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

1. Lieu de l'activité

L'activité se déroulera dans la salle « Cybercommune » du Centre et sera limitée à 9 participants.

2. Préparation des locaux par l'animateur

- 13- Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- 14- Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- 15- Espace de pratique : installer les tables de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant). Mise en place (si ce n'est pas déjà le cas) d'un film protecteur sur les claviers afin de faciliter la désinfection.

3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical pour toute personne de 11 ans et plus. Les masques en tissu « fait maison » ne sont pas autorisés.
- ✓ Signature du protocole sanitaire lors de la première mise en place d'activité par le ou la référent d'activités.
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local
- ✓ Fonctionnement de la séance : pas de déplacement tant que le virus circule, une personne par poste. Il sera de la responsabilité de chacun de respecter les consignes sanitaires.

4. Sortie de la salle

- ✓ aération ¼ d'heure
- ✓ fermeture des portes par l'animatrice
- ✓ désinfection des claviers, écran et tables

Ce protocole sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



Centre socioculturel L'Agora

Local répétitions musique – Juin 2021

Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

1. Lieu de l'activité

L'activité se déroulera dans la salle « Local de répétition » du Centre et sera limitée à 7 participants.

2. Accueil des pratiquants

- ✓ **A l'arrivée de l'adhérent**, les pratiquants émargent à l'entrée du local et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ **Port du masque** grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical pour toute personne de 11 ans et plus. Les masques en tissu « fait maison » ne sont pas autorisés.
- ✓ **Signature** du protocole sanitaire lors de la première répétition par le ou la responsable du groupe

3. Les répétitions

- ✓ **Désinfection** de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ **Aération de la salle** ¼ heure avant.
- ✓ **Espace de pratique** : Nous encourageons les pratiquants autant que possible à venir avec leur propre matériel. Les pauses se feront à l'extérieur du centre social. Il sera de la responsabilité des pratiquants de respecter les consignes sanitaires.
- ✓ **Fonctionnement de la répétition** : respect de la distanciation de 1m minimum, la pratique des instruments se fait assis. Le non port du masque est autorisé pour la pratique des instruments à vent.

4. Sortie de la salle

- ✓ **aération** ¼ d'heure
- ✓ **fermeture** des portes par le responsable du groupe
- ✓ **désinfection** de la batterie, table de mixage, amplis, pieds de micros...

Ce protocole sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



Centre socioculturel L'Agora

Espace accueil – Juin 2021

Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

1. Lieu de l'activité

L'accueil se déroulera dans le halle d'accueil du Centre et sera limitée à 20 participants.

2. Accueil des adhérents

- ✓ **A l'arrivée de l'adhérent**, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage au toilettes pour lavage des mains)
- ✓ **Port du masque** grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical pour toute personne de 11 ans et plus. Les masques en tissu « fait maison » ne sont pas autorisés.
- ✓ **Déroulement de l'accueil** : Utilisation des tables et chaises de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque personne). Il sera de la responsabilité de chacun de respecter les consignes sanitaires.

3. Sortie du hall

- ✓ **sortie** par la porte dédiée, en respectant le sens de circulation en vigueur dans L'Agora
- ✓ **désinfection** des tables, dossier de chaises

Ce protocole sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



Centre socioculturel L'Agora Espace Jeunes – Juin 2021 Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

1. Lieu de l'activité

L'activité se déroulera dans la salle « Espace Jeunes » du Centre et sera limitée à 25 participants.

2. Préparation des locaux par l'animateur

- 16- Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- 17- Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- 18- Espace de pratique : installer les tables de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émarge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage au toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical pour toute personne de 11 ans et plus. Les masques en tissu « fait maison » ne sont pas autorisés.
- ✓ Signature du protocole sanitaire lors de la première mise en place d'activité par le ou la référent d'activités.
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local
- ✓ Fonctionnement de la séance : chaque adhérent dispose d'un espace permettant la distanciation. Nettoyage systématique et minutieux des tables avec des lingettes après le passage de chaque personne/groupe. Les déplacements seront restreints au minimum. Il sera de la responsabilité de chacun de respecter les consignes sanitaires.

4. Sortie de la salle

- ✓ aération ¼ d'heure
- ✓ fermeture des portes par l'animateur ou le référent d'activités
- ✓ désinfection des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.

Annexe : jauges applicables par salle

Espace	Surface	Capacité théorique d'accueil Selon m² hors covid19	Selon application de la stratégie de déconfinement et du décret applicable aux bâtiments catégorie L (public assis sur chaise type salle de spectacle / réunion, conférence)		Proposition de Jauges applicables À L'Agora à compter du 9 juin
			Capacité théorique d'accueil Au 19 mai	Capacité théorique d'accueil Au 9 juin	
Hall d'accueil	162m2	162	56,7	105,3	jauge fixée à 1 pers pour 8 m² soit 20 personnes
Salle Bleue	34,34m²	34	11,9	22,1	jauge fixée à 16 personnes (65 % de la jauge d'utilisation réelle fixée à 24)
Salle Rose	18 m²	18	6,3	11,7	jauge fixée à 8 personnes (65 % de la jauge d'utilisation réelle fixée à 12)
Salle Poterie	41 m²	41	14,35	26,65	jauge fixée à 13 personnes (65 % de la jauge d'utilisation réelle fixée à 20)
Ludothèque	70 m²	70	24,5	45,5	jauge fixée à 1 pers pour 4 m² soit 17 personnes
Cybercommune	38,39 m²	38	13,3	24,7	jauge fixée à 1 pers pour 4 m² soit 9 personnes
Espace Jeunes	100 m²	100	35	65	jauge fixée à 1 pers pour 4 m² soit 25 personnes
Local de Répétition	30 m²	19	6,65	12,35	jauge fixée à 1 pers pour 4 m² soit 7 personnes

Le Maire
Pierre COOK



[Handwritten signature of Pierre Cook]

Françoise STERVINA
Présidente de L'Agora.



[Handwritten signature of Françoise Stervina]